

Publié le 25 novembre 2009

## Rapport Boulmier : La nécessité d'adapter l'habitat des seniors

Le rapport Boulmier, remis au secrétaire d'Etat au Logement en octobre, propose trente-deux mesures pour relever le défi de l'accompagnement du vieillissement à domicile. L'ambition est d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées notamment pour qu'elles puissent rester chez elles le plus longtemps possible. De nombreuses Sem s'impliquent déjà en faveur du troisième âge.



En 2030, 20 millions de Français auront plus de 60 ans. D'ici cette date, le nombre des plus de 75 ans va tripler et celui des plus de 85 ans quadrupler. « Nous allons nous engager dans une volonté en faveur de l'autonomie, de la mobilité, de l'accessibilité et de la participation des aînés à la vie de la cité », commente Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement. Intitulé « L'adaptation de l'habitat à l'évolution démographique : un chantier d'avenir », le rapport Boulmier, remis en octobre au ministre, tire la sonnette d'alarme sur les besoins en logement d'une population vieillissante et la nécessité de renforcer l'autonomie des personnes âgées. Selon le secrétaire d'Etat, « le vieillissement se heurte à l'inadaptation de l'habitat, des aménagements urbains en général et des espaces publics ». Le rapport propose des pistes de réflexion innovantes sur les réponses que peut apporter la politique de l'habitat aux besoins de la population aînée, sachant que 90 % souhaite vivre le plus longtemps chez elle : adapter les domiciles, répondre à la fragilité économique des personnes âgées, prévenir les risques liés à la fragilité et valoriser les emplois liés aux nouveaux besoins.

À l'avant-garde, de nombreuses Sem de l'hexagone se sont déjà engagées dans ce type de projet.

En Normandie, la [Seminor](#) a réalisé, par exemple, des logements adaptés aux personnes âgées et à leurs désirs d'intimité, de confort, et de sécurité. Avec un objectif original : permettre le mélange des générations et lutter contre l'exclusion. À Savigny-le-Temple, la [Semsa](#) s'est engagée dans l'extension de la plus grande résidence médicalisée Alzheimer d'Europe dont elle est propriétaire. À Aix-en-Provence, [Adoma](#) a réhabilité une résidence qui offre à ses habitants, pour la plupart des migrants retraités, un site plus confortable avec un dispositif de suivi médico-social. La [Sem Gers](#) (dans le Gers) a construit un Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) sur les communes de Masseube et de Fleurance et un centre d'accueil pour personnes âgées à Montaut d'Astarac. De nombreux autres projets sont actuellement en cours ou à l'étude à travers la France, initiés par les collectivités locales qui veulent répondre efficacement au vieillissement de la population.

Par Marie-Anne RAMAZZINA